



Semaine du 4 au 11 AOÛT 2019

N° 783

BNF ISSN : 2492-7724

« Regardons la vraie richesse... »

Les textes de ce dimanche renvoient l'homme à la valeur véritable de la vie, et à la dimension éphémère de son existence terrestre. La première lecture insiste sur la vanité et souligne l'aspect illusoire, arbitraire, et temporaire de toute possession matérielle. Il semble vain de vouloir s'enrichir ici bas.

Il s'agit plutôt de regarder et désirer la vraie richesse, celle qui est en Dieu.

Le psaume invite à la joie, au chant, à la communion avec le Seigneur pour emplir nos jours de sagesse et d'allégresse, et le prie qu'il « consolide l'ouvrage de nos mains ».

Comme il est dit dans la Deuxième lecture « Recherchez les réalités d'en haut ; c'est là qu'est le Christ » : la liberté c'est le Christ, qui donne la vie en abondance et pour l'éternité.

L'homme est appelé à se renouveler sans cesse, à ne pas se laisser enfermer dans ses ancrages terrestres.

Nous sommes tous égaux car le Christ est « tout et en tous ». L'Évangile raconte la vanité d'une richesse destinée à amasser des biens.

Jésus nous dit d'être riches « en vue du Royaume de Dieu » car notre vie est bien plus grande que ce à quoi la quête de possessions nous incite.

*Camille Sirimoungkhouné
Notre Déléguée Synodale.*

Mercredi 7 août à 20h30 : Répétition de la Chorale à l'église de St Genès de Lombaud, pour les 3 secteurs (messe du 15 août) : Venez nombreux !

Temps de Prière Mariale : mardi 6 août, Rosaire et vendredi 9 août, Chemin de Croix à l'église de Pompignac, à 17h.

Mercredi 14 août

- 08h30 : rendez vous à St Genès pour monter les barnums
- 19h00 : messe avancée du 15 août à l'église de Tresses.

Jeudi 15 août : Fête de l'Assomption à St Genès avec les 3 secteurs

- 08h45 : marche de l'Assomption au départ de l'église de Haux vers l'église de St Genès
- 10h45 : procession à l'église de St Genès de Lombaud et MESSE de l'ASSOMPTION pour les 3 Secteurs
- 12h00 : repas tiré du sac.

QUE FÊTERONS-NOUS AVEC LES 3 SECTEURS LE JEUDI 15 AOÛT À ST GENÈS ?

15 août, Fête de l'Assomption de Marie : Marie rejoint son Créateur dans la Gloire.

Très vite une croyance se répand parmi les premiers chrétiens concernant la Vierge Marie, Mère de Jésus Fils de Dieu : celle de son « endormissement » (sa Dormition) qui consiste en réalité en **son élévation, corps et âme, au ciel par Dieu**. Très ancienne dans la Tradition des Églises d'Orient comme d'Occident puisque fêtée liturgiquement dès le VIII^e siècle, la croyance fut définie comme **dogme religieux** (c'est-à-dire 'vérité de foi chrétienne') par l'Église catholique en 1950.

Cette fête de l'Assomption célébrée le 15 août, est à la fois la mort, la résurrection, l'entrée au paradis et le couronnement de la Vierge Marie.

En 1950, le pape Pie XII estime utile de proposer une définition plus précise qui fait partie des dogmes de l'Église Catholique : « **La Vierge immaculée, préservée par Dieu de toute atteinte de la faute originelle, ayant accompli le cours de sa vie terrestre, fut élevée corps et âme à la gloire du ciel, et exaltée par le Seigneur comme la Reine de l'univers, pour être ainsi plus entièrement conforme à son Fils, Seigneur des seigneurs, victorieux du péché et de la mort** ».

Notons juste que le mot "Assomption" vient du latin "assumere" (assumer, enlever) et non du verbe "ascendere" (monter, s'élever, qui a donné "Ascension"). L'étymologie souligne l'initiative divine : Marie ne s'élève pas toute seule vers le ciel, **c'est Dieu qui fait le choix de l'« assumer », corps et âme, en la réunissant à son Fils sans attendre la résurrection finale, tant elle a su s'unir, corps et âme, à Lui dès sa vie terrestre.**

Merci au Site des Évêques de France (Site CEF)

RAPPEL :**Dimanche 29 septembre Journée de Rentrée : Inscription obligatoire pour le REPAS**

(10€ pour les adultes, gratuit pour les enfants) : voir Florence Labarrère après les messes dominicales.

(Faites l'appoint monétaire, svp)

Proposez les projets d'animation festive de vos équipes pour ce temps de fête

que nous partagerons dans la joie au cours de l'après-midi(chants, scénettes, danses...) : contact@paroissetresses.fr

DIMANCHE 4 AOÛT 2019 - Revêtez l'Homme nouveau : le Seigneur est la vraie richesse.

- Samedi 3 19h00 MESSE À TRESSES**
18h30 Messe à Cénac (Secteur de Bouliac) (Secteur de Créon non communiqué)
- Dimanche 4 10h30 MESSE À TRESSES** (pas de messe à 9h le dimanche en été)
1^{er} dim/mois 12h00 Baptême à Tresses de Constance Ardeven Hatton et de Soline Massé
11h00 Messe à Quinsac (Secteur de Bouliac) (Secteur de Créon non communiqué)

**En Août : Pas de Messes de semaine à 18h30 à Fargues
Pas de Vêpres le dimanche soir**

- Lundi 5 09h00** Messe à Loupes
20h30 Prière de Louange, Groupe Bethléem à Fargues (Patricia 0611665409)
- Mardi 6 09h00** Messes à Salleboeuf
17h00 Méditation du Rosaire à l'église de Pompignac (Monette 0556729110)
- Mercredi 7 09h00** Messe à Fargues
20h30 Répétition de la Chorale à l'église de ST GENÈS, pour les 3 secteurs (messe du 15 août)
- Jeudi 8 09h00** Messe à Pompignac
- Vendredi 9 09h00** Messe à Bonnetan
17h00 Chemin de Croix à l'église de Pompignac (Monette 0556729110)
- Samedi 10 11h00** Baptême à Pompignac de Robin Babikian

DIMANCHE 11 AOÛT 2019 - Vous aussi tenez-vous prêts

- Samedi 10 19h00 MESSE À TRESSES**
18h30 Messe à Latresne (Secteur de Bouliac) (Secteur de Créon non communiqué)
- Dimanche 11 10h30 MESSE À TRESSES** (pas de messe à 9h le dimanche en été)
2^e dim/mois 11h00 Messe à Quinsac (Secteur de Bouliac) (Secteur de Créon non communiqué)

Accueil du Secteur Pastoral de Tresses : 05 56 44 02 37 (Baptêmes, Mariages, Obsèques, Catéchisme ...)

Téléphone unique pour les paroisses de Tresses, Fargues, Artigues, Bonnetan, Camarsac, Loupes, Pompignac, Salleboeuf.

Site Internet du Secteur Pastoral TFA : www.paroissetresses.fr Inscrivez-vous pour recevoir notre Newsletter

E-mail du Site et du Bulletin Notre Eglise : contact@paroissetresses.fr (vos infos avant les mercredis midi SVP)

Adresse du Presbytère de Tresses : 6, avenue des écoles - 33370 Tresses.

Téléphone du Père Michel Varachaud, Administrateur des 8 paroisses du secteur pastoral T-F-A : 05 57 34 13 23

Adresse du Presbytère de Fargues et de la Salle Kolbe : 35, rue des écoles - 33370 Fargues-St-Hilaire.
